

NICOLAS MONCEAU

**Turquie :
un dilemme
européen ?**



TURQUIE : UN DILEMME EUROPÉEN ?

La collection *Monde en cours*
est dirigée par Jean Viard

© Éditions de l'Aube
et Fondation Jean-Jaurès, 2021
www.editionsdelaub.com

ISBN 978-2-8159-4479-3

Nicolas Monceau

Turquie :
un dilemme européen ?

Coopération vs rupture

éditions de l'aube
fondation jean-jaurès

« L'Union européenne a besoin de la Turquie plus que la Turquie n'a besoin de l'Union européenne. »

RECEP TAYYIP ERDOĞAN,
président de la République de
Turquie (9 mai 2019)¹

« La Turquie s'éloigne chaque jour de l'Europe. »

JEAN-CLAUDE JUNCKER,
président de la Commission
européenne (novembre 2016)²

1. Türkiye Cumhuriyeti Cumhurbaşkanlığı İletişim Başkanlığı, « Cumhurbaşkanı Erdoğan: “Avrupa Birliği'nin Türkiye'ye olan ihtiyacı, Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne olan ihtiyacından daha fazladır” », 9 mai 2019.

2. « L'heure n'est pas à la division. Discours du président Jean-Claude Juncker à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'année académique 2016-2017 du Collège d'Europe à Bruges », Bruges, 8 novembre 2016.

Acronymes

AKP	Parti de la justice et du développement
CEDH	Cour européenne des droits de l'homme
EE-LV	Europe Écologie-Les Verts
EI	État islamique
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HDP	Parti démocratique des peuples
MHP	Parti du mouvement nationaliste
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PE	Parlement européen
PKK	Parti des travailleurs du Kurdistan
PYD / YPG	Parti de l'union démocratique / Unités de protection du peuple (Syrie)
SPD	Parti social-démocrate (Allemagne)
TUE	Traité sur l'Union européenne
UE	Union européenne

Introduction

Les relations entre l'UE et la Turquie demeurent un enjeu majeur de l'intégration européenne depuis des décennies. Elles interrogent, hier comme aujourd'hui, la nature du projet européen, son identité, ses frontières géographiques, ses dimensions politiques et culturelles. Ces différentes questions ont cristallisé des clivages partisans et provoqué des débats publics souvent passionnés dans les États membres, en interrogeant la singularité de la candidature turque par rapport aux autres élargissements.

Partageant des liens historiques étroits depuis plusieurs siècles, l'Europe et la Turquie se rapprochent après la Seconde Guerre mondiale dans le contexte de la guerre froide et de la construction européenne. Exprimée par la Turquie dès les traités de Rome en 1957, la volonté de

rejoindre l'Europe communautaire aboutit à un accord d'association avec la CEE signé en 1963, puis à une candidature officielle à l'adhésion déposée en 1987 et à une union douanière établie à partir de 1996. L'obtention du statut de pays candidat à l'adhésion en 1999, suivie de l'ouverture des négociations d'adhésion en octobre 2005 marquent des étapes essentielles dans le rapprochement turco-européen. L'enthousiasme des premières années cède rapidement la place à un blocage du processus confronté à de multiples difficultés et obstacles : seuls seize chapitres de négociations sur trente-cinq sont ouverts (les derniers en 2015 et 2016), et un seul provisoirement fermé.

Reléguée au second plan, la candidature turque revient au centre de l'actualité européenne à partir des années 2013-2015 sous l'effet de la crise migratoire qui impose la Turquie comme un acteur-clé de la politique communautaire en la matière. Le rapprochement spectaculaire qui s'engage avec l'UE conduit à l'adoption de plans d'actions communs et d'accords sur les réfugiés, entraînant une relance des négociations d'adhésion avec l'ouverture de nouveaux chapitres.

Ce nouveau partenariat turco-européen provoque un débat intense parmi les institutions européennes, les États membres, ainsi que les organisations internationales et les ONG.

Une relance des négociations dans un contexte de crise pour l'Europe et la Turquie

Le rapprochement entre l'UE et la Turquie intervient dans un contexte difficile pour l'Europe. Confrontée à une profonde « crise existentielle », selon Jean-Claude Juncker, l'UE a dû affronter de nombreuses difficultés d'ordre économique et social (crise de la zone euro, qui affecte plusieurs pays européens), migratoire et sécuritaire (crise de la zone Schengen sous le coup de la pression migratoire et de l'absence de politique commune de gestion des flux migratoires) ou encore politique (crise de légitimité face à la contestation de partis populistes et eurosceptiques en essor électoral). Plus largement, l'UE traverse une crise identitaire et de projet qui traduit sa perte d'attractivité avec le Brexit, effectif depuis le 31 janvier 2020, et l'élargissement qui n'est plus à l'ordre du jour (retrait de la candidature de l'Islande, lenteurs du processus d'adhésion des pays des Balkans).

De son côté, la Turquie traverse également une situation de crise : difficultés économiques et sociales, accentuées par la crise monétaire (dévalorisation de la livre turque) et l'inflation depuis 2018 ; pression migratoire, avec l'accueil de près de quatre millions de réfugiés syriens et autres sur le territoire national depuis 2011, soit la plus importante communauté de réfugiés au monde ; instabilité sécuritaire aggravée par les affrontements entre forces de sécurité et militants du PKK depuis l'été 2015 et les attentats attribués à l'EI et à des organisations kurdes ; tentative de coup d'État en juillet 2016 et ses conséquences avec l'instauration de l'état d'urgence.

Le dilemme des Européens face à la Turquie, entre coopération et dénonciation

Comment interpréter le nouveau partenariat turco-européen et la reprise aussi inattendue qu'incertaine des négociations alors que la Turquie a régulièrement suscité les critiques de l'UE ? La crise migratoire sans précédent à laquelle est confronté le continent européen, conséquence du conflit syrien depuis 2011, a contraint l'UE à repenser ses relations avec le régime d'Ankara. De pays candidat marginalisé, voire quasiment

ignoré, la Turquie s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour l'UE. Désormais contraints de discuter avec un partenaire dont ils ont régulièrement dénoncé les atteintes aux droits de l'homme et les dérives autoritaires, les Européens se retrouvent aujourd'hui face à leurs propres contradictions et confrontés à un dilemme : faut-il renoncer aux exigences et aux valeurs des critères de Copenhague (respect des droits de l'homme, stabilité économique, intégration de l'acquis communautaire) pour les sacrifier sur l'autel de la crise migratoire ? Quelles sont les priorités de l'UE et comment doit évoluer le projet européen face à cette crise migratoire et sécuritaire dont l'ampleur peut menacer la construction européenne ? Ces interrogations se sont renforcées en Europe suite à deux événements majeurs en Turquie : le coup d'État militaire avorté en juillet 2016, entraînant l'instauration de l'état d'urgence ; la réforme de la Constitution, approuvée par référendum en avril 2017, inaugurant la présidentialisation du régime turc.

Face à ces enjeux d'actualité, cet ouvrage présente l'évolution récente des relations turco-européennes en privilégiant les

positions de l'UE et les difficultés du processus d'adhésion, en particulier relatives aux questions politiques. Dans cette perspective, il se concentre sur le rapprochement turco-européen depuis 2015 et les multiples réactions et débats soulevés par la relance de ce partenariat, ainsi que sur les nouveaux sujets de tensions apparus entre la Turquie et l'UE.

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : une question clivante

L'adhésion de la Turquie à l'UE a divisé scènes partisanes, États membres et opinions publiques européennes face aux enjeux de cette candidature¹.

Enjeux et débats sur l'adhésion de la Turquie à l'UE

La candidature turque a soulevé de nombreux enjeux sur les plans économique et social (crainte d'une immigration turque massive en Europe, risques de délocalisation en Turquie), culturel et

1. Sur les opinions des citoyens en Europe et en Turquie face à la candidature turque, voir Bruno Cautrès et Nicolas Monceau, *La Turquie en Europe. L'opinion des Européens et des Turcs*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

religieux (intégration d'un pays musulman au sein de l'UE, différences de perceptions sur la laïcité), géopolitique (contentieux territoriaux et maritime en Méditerranée) ou encore mémoriel (reconnaissance du génocide des Arméniens).

Ces différents enjeux ont soulevé des débats souvent polémiques en Europe en se focalisant sur les critères de Copenhague, mais aussi sur des critères plus subjectifs, comme l'histoire et la géographie, la culture ou la religion du pays candidat. Les opposants à l'adhésion turque ont interrogé l'« identité européenne » de la Turquie, ou encore son « européanité ». Ces approches – culturalistes, sinon essentialistes – font écho à l'article 49 du TUE – « Tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union » – dont le caractère imprécis de la notion d'« État européen » a ouvert le champ à diverses interprétations.

De telles interrogations s'expliquent en partie par les caractéristiques du pays candidat : son poids démographique, sa position géographique, son niveau de développement et sa religion dominante.